

<https://www.vaour.org/Reunion-du-13-mars-avec-les-futurs-elus>



Réunion du 13 mars avec les futurs élus

- Vaour et alentours - 50 Élection municipale 2026 -

Date de mise en ligne : samedi 14 mars 2026

Copyright © Vaour.org - Tous droits réservés

L'ordre du jour de la réunion était :

- présentation des candidats
- présentation du fonctionnement tel qu'il est en l'état actuellement
- questions

Il n'était pas prévu que des questions soient posées avant la fin de la présentation, ce qui est à mon sens une erreur. Je crois qu'il faut permettre aux présents de participer le plus vite possible, qu'ils ne soient pas endormis par les exposés ; pas vraiment utile à Vaour mais il est souvent utile de permettre et même de solliciter des questions de clarification pour que tout soit bien compris. Et il n'était pas question de donner son opinion, pour éviter que cela tourne en discussions longues. Il faudra bien que ces discussions aient lieu un jour.

Ils ont décidé de fonctionner en prenant des décisions sans objection ou au consentement, ce qui n'est pas exactement la même chose contrairement à ce qui a été dit en réunion. Mais pour moi c'est un bon mode de fonctionnement si le consentement est appliqué.

Ils ont comme principal objectif de faire participer la population, ce qui est dans la suite de la précédente mandature.

De ce fait, il leur reste beaucoup de travail à faire, ils ne savent pas comment ils vont désigner le maire et les adjoints, ils vont formellement appliquer la loi soit un vote à bulletin secret mais ils vont se mettre d'accord avant, ce qui n'est pas encore fait. Le vote aura lieu lors du premier conseil municipal qui aura lieu le 21 mars matin.

Les futurs conseillers municipaux cherchent à fonctionner en consensus parce qu'ils ont des opinions différentes sur le fonctionnement municipal, certains sont partisans d'un fonctionnement traditionnel alors que d'autres préfèrent le fonctionnement participatif de l'équipe précédente. Si Melvin Rocher est le premier sur la liste c'est parce qu'il était disponible pour aller déposer la liste, si un autre premier sur la liste n'avait pu aller à la préfecture, il aurait fallu des papiers en plus. Melvin a dit qu'il ne sera pas maire.